

Études générales, francophonie européenne,
français du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne,
du Canada et des Amériques créoles

Robert CHAUDENSON, *Éducation et langues. Français, créoles, langues africaines*, Paris, L'Harmattan, 2006, 238 pp.

Dans ce volume, articulé en dix chapitres, Robert CHAUDENSON réfléchit à la question de la gestion des situations linguistiques en relation avec les systèmes éducatifs du Sud. Plus précisément, l'auteur étudie, de manière pointue, la problématique complexe des questions linguistiques et éducatives dans les aires créolophones et africaines. Tout d'abord (ch. 1: "Les politiques, l'école et les langues", pp. 17-31), CHAUDENSON souligne, à travers l'analyse de l'exemple ivoirien, la difficulté de mettre en œuvre les dispositions concernant l'emploi des langues nationales vernaculaires dans l'éducation. Le deuxième chapitre ("Langues et école dans le Sud", pp. 33-40) insiste sur le manque de moyens financiers et sur l'absence des conditions nécessaires pour la formation des vulgarisateurs. Ensuite, le chapitre suivant (ch. 3: "Deux exemples de réformes éducatives: Haïti et Seychelles", pp. 41-55) décrit les réformes éducatives qui ont été mises en place en Haïti et aux Seychelles, celles-ci consistant à scolariser les enfants par une alphabétisation dans la langue locale (les créoles locaux) avant de passer aux langues européennes (le français en Haïti et l'anglais aux Seychelles). Cependant, en Haïti, ces réformes ont rencontré plusieurs obstacles dont, par exemple, l'opposition des parents qui souhaitent que leurs enfants n'apprennent que le français. En revanche, aux Seychelles, la volonté de la France de mettre en place un bilinguisme français/anglais a amené à éliminer le créole français, ce qui a renforcé l'anglais au détriment du français. Après avoir rappelé les conditions qui ont présidé à la naissance des créoles, dans le chapitre quatre ("De la coexistence au partenariat.

Un cas exemplaire: créoles (français et portugais) et langues européennes (français et portugais)”, pp. 57-86), CHAUDENSON aborde la problématique de la recherche d’un code graphique pour les créoles et, ensuite, réfléchit aux stratégies permettant d’aménager le partenariat entre créoles et langues européennes dans les systèmes éducatifs de sorte à faciliter l’apprentissage et la diffusion des langues européennes. Parmi ces stratégies, l’auteur porte son regard notamment sur l’enseignement bilingue et multilingue et insiste sur l’importance de proposer, dans l’enseignement, des éléments linguistiques et culturels communs. L’Afrique et les relations entre français et langues nationales font l’objet du chapitre cinq (“L’Afrique: français et/ou langues nationales”, pp. 87-100), où sont examinées les “modalités de choix d’une langue nationale comme médium éducatif” (p. 89) et où l’auteur souhaite l’usage conjoint d’une langue nationale et du français oral. Le chapitre six (“Langues nationales et français. Quelques cas africains: Mali, Burkina Faso, Niger”, pp. 101-139) évoque quelques-unes parmi les expériences pédagogiques qui cherchent à résoudre la question de la langue d’enseignement considérée comme médium éducatif. Bien qu’elles soient différentes, les expériences mises en œuvre au Mali, au Burkina Faso et au Niger, prouvent que, malgré les tentatives de faire place aux langues nationales, l’introduction du français est toujours trop rapide. Ensuite (ch. 7: “Quelles places et quels rôles pour les langues”, pp. 141-150), CHAUDENSON souligne la nécessité d’une stratégie commune pour la diffusion du français, langue essentielle dans la Francophonie, et cherche à susciter la réflexion des décideurs en insistant sur le rôle de l’audiovisuel. Le chapitre suivant (ch. 8: “Vers la définition de vraies priorités et de vraies stratégies”, pp. 151-195) insiste sur la nécessité d’évaluer, au niveau national, les compétences en français et établit un état des lieux dans plusieurs pays africains (Burkina Faso, Mali, Côte d’Ivoire, Congo, Comores, Maurice), ce qui amène l’auteur à constater que la transition de l’apprentissage du français à son usage exclusif comme médium est trop rapide et, par conséquent, à conclure que l’école ne peut pas être considérée comme un instrument suffisant de diffusion du français. CHAUDENSON souhaite donc un contact précoce avec le français, contact qui doit avoir lieu en dehors de l’école et par le biais des dispositifs audiovisuels. Dans le chapitre neuf (“La langue française: l’éducation dans le sud, sa diffusion dans le monde”, pp. 197-217), après avoir précisé le concept d’audiovisuel (“ce dispositif consisterait dans des fictions attrayantes et fidélisantes, élaborées à partir de stratégies sous-jacentes de pédagogie linguistique”, pp. 199-200), l’auteur présente les avantages du recours à l’audiovisuel en tant que dispositif favorisant la diffusion du français. Celui-ci pourrait, en effet, favoriser le contact précoce avec la langue française en dehors de l’école. Enfin, le dernier chapitre (ch. 10: “Conclusion”, pp. 219-228), contient une synthèse des concepts exposés tout au long du volume: l’auteur rappelle tout d’abord que la diffusion du français ne peut aucunement être confiée seulement à l’école; au contraire, il souligne la nécessité d’agir *avant l’école, à côté d’elle, à*

sa place et après l'école (p. 222); ensuite, il revient sur l'importance de l'adoption d'un dispositif audiovisuel et, enfin, il prévoit le rôle stratégique fondamental du continent africain.

Chiara MOLINARI

Robert CHAUDENSON, *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française*, Paris, L'Harmattan, 2006, 212 pp.

Dans cet essai Robert CHAUDENSON reprend une question qu'il a spécialement à cœur, sur laquelle il insiste depuis désormais plus d'une dizaine d'années¹. Il y reconsidère les stratégies de diffusion de la langue française pour essayer d'envisager des solutions efficaces, en organisant sa réflexion essentiellement autour de deux objectifs: d'une part il s'agit de "souligner que l'histoire du français n'est pas celle qu'on nous présente et que la fétichisation de cette variété de notre langue ne peut régir, à elle seule, la politique de diffusion du français" (p. 151); de l'autre d' "engager la modification, non pas bien sûr de la langue elle-même, mais de l'image qu'on en donne, car elle en compromet gravement la diffusion" (*Ibid.*).

Dans le premier des seize chapitres qui composent le volume ("Des Français et du français", pp. 17-19), CHAUDENSON s'en prend notamment au 'culte' du bon usage, cette "manie [...] de la pureté de la langue [qui] a conduit à ignorer tout ce qui n'est pas l'usage littéraire du français" (p. 17), et qui a donc amené à l'exclusion des variétés non standard de l'histoire 'officielle' de la langue. Dans les deux chapitres qui suivent il essaye de faire ressortir le caractère illogique et aberrant de certaines obsessions linguistiques des Français, comme la 'mythification' du dictionnaire ("Scrabble, dictionnaires et lexicographie", pp. 21-33) ou la 'sacralisation' de l'orthographe ("Championnat du monde d'orthographe et francophonie", pp. 35-44).

Après avoir rappelé que la politique linguistique et culturelle française ne connaît aucune vraie innovation depuis 1945 (ch. 4^e "La Droite et la Gauche françaises face à la langue française", pp. 45-50), l'auteur consacre un chapitre à "La terminologie" (pp. 51-70) – qui "semble, *a priori*, le domaine dans lequel on devrait, le plus facilement, arriver à une harmonisation néologique entre les diverses zones du monde où est utilisé le français" (p. 51); c'est l'occasion pour CHAUDENSON de souligner certaines conséquences de la loi Toubon et de prouver le "manque total d'esprit de coopération francophone" (p. 63) de la part des Français, surtout à l'égard des Québécois, qui "se sont consacrés, bien plus que les Français et depuis plus longtemps, au développement

¹ Nous nous référons notamment aux volumes *Vers une révolution francophone?* (Paris, L'Harmattan, 1989), *Mondialisation: la langue française a-t-elle encore un avenir?* (Paris, Institut de la Francophonie / Didier Érudition, 2000; cf. note de lecture dans *Ponti/Ponts*, n. 4/2004, pp. 430-431), *L'Europe parlera-t-elle anglais demain?* (Paris, Institut de la Francophonie / L'Harmattan, 2001; cf. note de lecture dans *Ponti/Ponts*, *Ibid.*, p. 432), aussi bien que *Éducation et langues. Français, créoles, langues africaines* présenté ci-dessus.

terminologique de la langue française. Il aurait été courtois, logique et intelligemment coopératif de retenir un certain nombre de termes dont ils avaient usé avant nous et qui, souvent, étaient aussi convenables et parfois meilleurs, que ceux qui ont été proposés dans la suite par la France” (pp. 56-57). Afin d’expliquer cette attitude, CHAUDENSON compare, dans le chapitre suivant (“Les Français sont-ils les seuls propriétaires de la langue française?”, pp. 71-91), le cas du français à ceux des autres langues européennes de colonisation (anglais, espagnol, portugais) et constate que “la France ‘pèse’ bien davantage dans la francophonie [...] que la Grande Bretagne dans l’anglophonie, l’Espagne dans l’hispanophonie ou le Portugal dans la lusophonie” (p. 75), aussi bien en ce qui concerne les actions en matière de langue et de culture, que pour le nombre de locuteurs natifs. Cela permet de comprendre les limites dans la description lexicographique des variétés non hexagonales et dans la réflexion sur les normes endogènes, recherches qui se développent actuellement surtout hors de France.

À partir du septième chapitre, CHAUDENSON illustre les points essentiels de son projet, qu’il reprend et complète ensuite dans le dernier chapitre (ch. 16^e “Vers un dispositif universel de diffusion de la langue française”, pp. 167-189). Étant donné que, pour des raisons démographiques, l’avenir du français dans le monde se joue forcément en Afrique, il est tout d’abord nécessaire de réviser le système éducatif en fixant, comme le souhaitaient déjà SAUVAGEOT et GOUGENHEIM, des objectifs plus modestes, limités aux compétences orales et aux structures essentielles, surtout aux premiers stades de l’apprentissage (cf. ch. 8^e “L’avenir du français: l’Europe ou l’Afrique?”, pp. 103-112; ch. 12^e “Vers un ‘globish’ à la française?”, pp. 137-150; ch. 13^e “Français fondamental, SMIC francophone ou Programme Minimum Commun de Français (CONFEMEN)?”, pp. 151-156). Quant au système de diffusion de ce français de base, CHAUDENSON souligne l’impossibilité de se fonder sur Internet, en considération des difficultés d’accès à ce médium en Afrique (coûts trop élevés, défaillances du réseau téléphonique et de la distribution d’électricité: cf. ch. 11^e “La réduction de la fracture numérique?”, pp. 131-135). Il propose plutôt d’élaborer des productions audiovisuelles (téléfilm, cd-rom) destinées aux francophones non natifs – surtout du Sud, mais sans se limiter pour cela au cadre référentiel africain –, conçues selon le modèle des telenovelas d’Amérique latine, qui ont l’avantage d’être attrayantes et fidélisantes, au contraire des émissions proposées actuellement par TV5 (ch. 7^e “Le français dans le monde: enseignement et/ou diffusion?”, pp. 93-101; ch. 10^e “Et l’audiovisuel?”, pp. 121-129; ch. 15^e “Audiovisuel et éducation: concurrence ou complémentarité?”, pp. 163-165). Ce projet devra viser, dans sa phase expérimentale, un public d’enfants de 3 à 6 ans, son objectif étant celui de soutenir l’enseignement scolaire en créant une demande de français à l’étranger: “la diffusion du français vise à compléter son enseignement ou à le suppléer dans les cas où il n’est pas présent ou hors d’état de remplir les fonctions qui lui sont assignées” (p. 181).

CHAUDENSON ne manque pas de relever quelques points de convergence avec les objectifs énoncés par les instances de la Francophonie, tout en insistant cependant sur la nécessité de les appliquer par des mesures concrètes (cf. ch. 9^e “Où sont les priorités et quelles sont les urgences?”, pp. 113-119 et ch. 14^e “Pas de stratégies ni de priorités sans objectifs”, pp. 157-161). Dans les “Conclusions” (pp. 191-206) il résume les enjeux sociolinguistiques, linguistiques, géopolitiques et politiques des questions abordées. La lecture intégrale du volume permettra de prendre connaissance d’une quantité d’anecdotes curieuses, intéressantes, parfois surprenantes, que l’auteur aime glisser dans son discours, aussi bien que de la lettre ‘à la Montesquieu’ rédigée par CHAUDENSON pour commenter de façon ironique certaines inconséquences du dispositif de création néologique français (pp. 52-56).

Cristina BRANCAGLION

Marie-Christine KOK ESCALLE et Madeleine VAN STRIEN-CHARDONNEAU (dir.), “Langue(s) et religion(s): une relation complexe dans l’enseignement du français hors de France XVI^e-XX^e siècle – Hommage à Willem Frijhoff”, *Documents pour l’Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*, n. 37, décembre 2006

Malgré la date de la revue, ce volume contient les Actes d’un colloque qui s’est déroulé à Utrecht en mai 2007. Dans l’ensemble, les contributions concernent les rapports entre religion(s) et enseignement de la langue française à l’étranger; sans entrer dans les détails, rappelons synthétiquement les sujets: l’histoire de la diffusion du français entre la Révocation de l’Édit de Nantes et les lois hostiles aux congrégations du début du XX^e siècle (Patrick CABANEL, pp. 11-24); la forte présence de l’élément religieux dans la grammaire du protestant espagnol Antonio DEL CORRO (1586) (Juan García BASCUÑANA, pp. 25-44), ainsi que dans les manuels publiés dans les Pays-Bas septentrionaux du XVI^e au XIX^e siècle (Marie-Christine KOK-ESCALLE et Madeleine VAN STRIEN-CHARDONNEAU, pp. 45-73); l’enseignement par les Frères des Écoles Chrétiennes dans l’empire ottoman après 1839 (Hanife GUVEN, pp. 75-91), et en Palestine mandataire entre 1922 et 1940 (Karène SANCHEZ-SUMMERER, pp. 93-132); la scolarisation et francisation des Juifs d’Égypte dans la première moitié du XX^e siècle (Frédéric ABÉCASSIS, pp. 133-160); les rapports entre majorité francophone et minorité anglo-catholique au Québec et le rôle joué par l’école confessionnelle dans les décennies 1940-1960 (Mélanie LANOUILLE, pp. 161-189).

C'est Willem FRIJHOFF, dédicataire de ce volume, qui le conclut, par une mise en perspective des questions abordées et l'ouverture de quelques lignes de recherche sur le rapport entre enseignement du français langue étrangère et dimension religieuse: il souligne en particulier le poids de la dimension identitaire, et l'importance d'une approche historique, ainsi que l'utilité des sources non verbales, par exemple les images et la gestuelle (pp. 191-197).

Maria COLOMBO TIMELLI

Gisèle CHEVALIER (dir.), *Les actions sur les langues. Synergie et partenariat*, Actes des 3^{es} Journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, Moncton, 2 et 3 novembre 2005, Paris, Éditions des Archives Contemporaines/AUF ("Actualité scientifique"), 2007, 158 pp.

Le présent ouvrage, résultat de deux journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, est axé sur des thèmes liés à la réalité de ces dernières années. D'un côté il veut analyser les conséquences de la mondialisation et de la formation de grands blocs économiques sur la diffusion des langues; de l'autre, il considère les relations entre langues dominantes et langues dominées qui sont en train de se réécrire. Comme le souligne le titre, le dynamisme des langues intéresse avant tout dans un contexte de synergie et de partenariat. Les deux premières contributions (Francis GANDON, "Francophonie et traité établissant une constitution pour l'Europe: incidences linguistiques, culturelles, politiques. Le texte et la coutume", pp. 35-51 et Luc DIARRA, "La dynamique du français dans les organisations internationales africaines", pp. 53-68) se penchent notamment sur la compétition entre français et anglais. La thèse de GANDON – selon lequel les textes juridiques (tout d'abord le *Traité établissant une Constitution pour l'Europe*) aussi bien que la coutume, montrent qu'à l'intérieur de l'Union Européenne la souhaitée synergie entre les langues est encore une réalité lointaine et que l'action européenne impose un usage presque exclusif de l'anglais – est confirmée par l'enquête de DIARRA. Ce dernier restreint son champ d'investigation aux langues dans le cadre des organisations internationales africaines – l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine – pour en préciser la place du français. Parfois la mondialisation a des effets multidimensionnels aussi sur les langues minoritaires: c'est le cas par exemple du français en Acadie d'après l'examen mené par Annette BOUDREAU et Lise DUBOIS ("Mondialisation, transnationalisme et nouveaux accommodements en Acadie du Nouveau-Brunswick", pp. 69-82) dans des centres d'appel, dans le domaine

de l'industrie du savoir et de l'industrie culturelle. C'est le cas également des eurorégions – espaces extranationaux partageant un partenariat économique, social, culturel – où des stratégies de dynamiques linguistiques sont souvent en marche. Sophie BABAULT et Laurent PUREN (“La scolarisation transfrontalière dans les eurorégions: de nouvelles perspectives pour le plurilinguisme européen”, pp. 83-95) voient donc dans le choix d'une scolarisation outre frontière de 26 familles qui habitent le triangle formé par le département du Nord en France, la Flandre occidentale et la Wallonie une volonté de dépasser les limites de la nation. En revenant à la situation africaine – deuxième volet du volume, consacré aux rapports entre langues dominées et dominantes – Rabah KAHLOUCHE (“Les incidences de la reconnaissance officielle de la langue tamazight et de la réhabilitation du français sur la situation sociolinguistique algérienne”, pp. 99-110) invite à réfléchir sur les bienfaits d'un plurilinguisme en Algérie qui pourrait répondre aux attentes de tous les mouvements sociolinguistiques algériens, notamment ceux qui soutiennent l'institutionnalisation du berbère à côté de l'arabe classique et souhaitent la réappropriation de la part du français de certains espaces qu'il avait perdus. Rachid ARRAÏCHI (“Rôle de l'école dans la transformation des relations entre les langues dominantes et les langues dominées”, pp. 111-125) s'interroge sur les représentations que les étudiants marocains se font des langues en usage dans leur Pays et surtout sur les causes de la hiérarchisation des langues qui prend forme dans leur esprit. Bruno MAURER dans son “Introduction des langues maliennes dans le système éducatif et effets éventuels sur les hiérarchies sociolinguistiques” (pp. 127-138) trace les principes pédagogiques de la méthode dite ‘convergente’ selon laquelle l'accès à la scolarisation devrait advenir en langue maternelle et non pas en français. Enfin Colette NOYAU (“Les langues partenaires du français dans la scolarisation en francophonie subsaharienne? Atouts et obstacles pour leur mise en pratique”, pp. 139-156) souligne l'absurdité d'un système scolaire qui oblige les enfants, togolais cette fois, à faire leur entrée à l'école dans une langue qui ne fait pas partie de leur expérience précédente.

Irene FINOTTI

Claudine BAVOUX, Lambert-Félix PRUDENT, Sylvie WARTON (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS Éditions, 2008, 200 pp.

Cet ouvrage, consacré à la question des normes endogènes, est introduit par Jean-Marie KLINKENBERG (“Normes linguistiques, normes sociales, endogènes”, pp. 17-32), qui situe cette problé-

matique dans le cadre plus général des normes linguistiques et sociales, et décrit le processus de naissance des normes endogènes (“endogenèse”).

Le volume se compose de neuf articles réunis en deux parties. La première, “Français, langues partenaires et endogénéité” (pp. 33-97), compte quatre études consacrées aux situations de plurilinguisme des aires francophones de la Louisiane, de la Wallonie Romane, de la Côte d’Ivoire et du Maghreb. La situation de la Louisiane est présentée par Albert VALDMAN (“Normes et déminoration du français de Louisiane”, pp. 35-44), qui explique comment l’expression “français de Louisiane” (FL) recouvre en fait un continuum de variations dont le centre est constitué par le vernaculaire dominant, le “français cadien” (FC). Ensuite l’auteur envisage la variation du vernaculaire en isolant deux variables, dont l’une reflète l’évolution démographique de cette ancienne colonie française, et l’autre l’étiolement linguistique du FL dû au fait qu’il est en voie de disparition. Il conclut par une présentation des normes orale et écrite. Dans l’article suivant (“Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane”, pp. 45-60), Philippe HAMBYE et Michel FRANCARD s’intéressent à la norme endogène en Wallonie Romane, où la dynamique linguistique est proche de la diglossie, avec coexistence de variétés de français à côté de langues régionales: ici, la variété linguistique qui pourrait jouer le rôle de norme endogène doit se distancier des langues régionales pour être légitimée, mais c’est justement la proximité avec ces langues qui se charge d’une valeur identitaire très importante. Les pratiques linguistiques des locuteurs wallons sont ensuite illustrées à travers des recherches concernant les régionalismes phonétiques et lexicaux. En ce qui concerne la Côte d’Ivoire, l’usage vernaculaire – le “français ivoirien” – est décrit dans ses traits récurrents par Béatrice AKISSI BOUTIN (“Norme endogène ivoirienne et subordination”, pp. 61-84), qui étudie de façon plus détaillée quelques phénomènes concernant la subordination, afin de mettre en relief des variations syntaxiques qui pourraient relever d’une norme endogène. Finalement, Fouzia BENZAKOUR (“Le français en terre marocaine. Norme(s) et légitimation”, pp. 85-97) s’intéresse à l’émergence d’une norme endogène au Maroc et offre un aperçu des particularités lexicales – surtout des néologismes – qui caractérisent la variété mésolectale actuellement en expansion.

Dans la deuxième partie du volume, “Le bilinguisme français-créole entre anomie et normes pragmatiques” (pp. 99-192), on s’interroge sur la possibilité d’appliquer le concept de norme endogène aux situations de plurilinguisme des aires franco-créolophones des Départements d’Outre-Mer. Lambert-Félix PRUDENT (“Anomie, autonomie et polynomie dans les régions françaises d’outre-mer”, pp. 101-116), décrit les trois moments de l’endogénéisation dans les DOM: celui de l’anomie, c’est-à-dire le recul et effacement de la norme ancienne qui conduit à la naissance des premiers parlers de traite, qu’on appellera plus tard *pidgin*; celui de l’autonomie, qui inaugure une phase de régularisation avec la

création et la consolidation du nouveau système, qui sera baptisé *créole*; celui de la polynomie, où le dédoublement et multiplication de micronormes et de standards provisoires entraîne l'irruption de langues intermédiaires. Claudine BAVOUX ("Constructions normatives et marquage identitaire à la Réunion", pp. 117-135) adresse son attention à la norme endogène réunionnaise, qui fait référence d'une part au créole et d'autre part à un vernaculaire local; après avoir illustré quelques recherches et enquêtes sur la transmission et l'élaboration de normes linguistiques en milieu familial et universitaire, l'auteur analyse quelques particularités phonétiques qui pourraient marquer la norme locale. Toujours à propos de La Réunion, Logambal SOUPRAYEN-CAVERY ("Créole, français régional et français créolisé. À la recherche de 'normes endogènes' à la Réunion", pp. 137-151) rend compte des catégories et des outils d'analyse utilisés par les premiers descripteurs des pratiques langagières des Réunionnais dans les années 1970. L'auteur revient d'abord sur les définitions des trois variétés linguistiques utilisées à la Réunion (français régional, français créolisé, créole) et compare ensuite les pratiques linguistiques d'autrefois aux pratiques actuelles. Il conclut en soulignant les difficultés dans l'identification d'une norme endogène, en raison des hésitations dans la description et dans la répartition ethno-linguistiques des trois variétés locales. Dans l'article suivant Mylène LEBON-EYQUEM ("La dodo le là. Stylistique du 'mélange' à la Réunion: à la recherche de l'efficacité pragmatique endogène", pp. 153-175) essaye de mieux déterminer la nature plurielle de l'espace énonciatif public réunionnais à travers la constitution d'un corpus écrit (slogans publicitaires et enseignes commerciales), aussi bien que par des entretiens avec les commerçants, les consommateurs et les annonceurs publicitaires. Cela lui a permis de montrer que les Réunionnais ne s'expriment pas uniquement en français ou en créole, mais qu'ils utilisent une large gamme de variétés intermédiaires, dont les particularités linguistiques sont décrites à partir des matériaux ainsi recueillis. Finalement, Sylvie WHARTON ("Normes endogènes. École et attendus politiques: une notion sociolinguistique à l'épreuve des aires créoles", pp. 177-192) s'interroge sur la pertinence de la notion de norme endogène dans le milieu scolaire réunionnais créolophone et analyse une variété de français réunionnais à partir d'un corpus constitué d'outils didactiques et d'albums de littérature de jeunesse.

Jean-Marie KLINKENBERG conclut le volume ("Conclusions", pp. 193-198) en illustrant le développement historique du traitement des discours régionaux dans le but de jeter un regard aussi bien sociologique que historique de la problématique des normes endogènes.

Claudia DI GERONIMO

Michele DE GIOIA, *Carrément. Lexique bilingue français-italien des adverbes figés*, Roma, Aracne, 2008, 472 pp.

Spécialiste de lexicologie-grammaire depuis plus de vingt ans, Michele DE GIOIA est l'auteur de nombreuses études contrastives sur les adverbes figés, qui concernent différentes variétés de français et parfois plusieurs langues². Nous signalons la parution de son dernier ouvrage, qui propose une comparaison entre le français standard et l'italien. Le volume se compose essentiellement d'une série de tables bilingues (pp. 65-466) qui présentent, par ordre alphabétique, les adverbes figés français, en donnant pour chacun un ou plusieurs équivalents italiens; ce lexique est organisé en seize sections qui correspondent à autant de classes syntaxiques du lexique-grammaire des adverbes figés. Pour toutes les formes recensées (entrées et équivalents) DE GIOIA enregistre aussi les formes verbales avec lesquelles elles se combinent "naturellement" (p. 41). Deux chapitres, l'un plus théorique, l'autre méthodologique, introduisent l'ouvrage: le premier ("Adverbes figés du français et de l'italien", pp. 13-36) est une réflexion sur le phénomène du figement, que l'auteur approfondit surtout dans la perspective de l'approche lexico-grammaticale, tandis que le second ("Comparaison et construction d'un lexique bilingue", pp. 37-51) illustre les critères suivis dans la construction du lexique et souligne son utilité dans la traduction.

Cristina BRANCAGLION

Jacques MAURIS, Pierre DUMONT, Jean-Marie KLINKENBERG, Bruno MAURER, Patrick CHARDENET (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines/AUF, 2008, 282 pp.

Ce recueil, élaboré par de très nombreux auteurs, parmi lesquels les sociolinguistes appartenant au réseau *Sociolinguistique et dynamique des langues* de l'AUF, se veut une défense de la diversité linguistique et culturelle dans l'espace francophone et un plaidoyer pour la fin de la norme unique et, souvent, exogène. Étant donné le nombre élevé des contributions, nous nous limiterons ici à esquisser les grandes lignes du contenu de l'ouvrage, sans pouvoir faire une présentation détaillée des contributions individuelles. Les quatre sections ("L'état des lieux", "L'enseignement du français", "La modernisation du français", "Perspectives d'avenir") abordent, de manière parfois répétitive, les grandes ques-

² Cf. notamment son "Analyse comparée d'adverbes figés (français-italien-québécois)", *Ponts*, n. 8, 2008, pp. 137-149.

tions qui touchent le présent et le futur de la langue française dans le monde; on regrette surtout que les données fournies remontent souvent à 2004 ou 2005.

Le portrait de la situation du français dans le monde n'est certes pas réjouissant: recul et perte de vitesse sur tous les continents, où l'anglais est perçu comme la langue de l'avenir économique, ainsi que dans les institutions internationales, y compris l'Union Européenne. Les analyses de la situation sont menées en bonne partie en tenant compte des notions d'aménagement du *status* (ou *statut*) et du *corpus*, ainsi que sur le modèle gravitationnel élaboré par CALVET (*Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999), dans lequel se placent une langue hypercentrale (l'anglais), autour de laquelle gravitent quelques langues supercentrales (parmi lesquelles le français), entourées de langues périphériques. Dans ce cadre, on souligne les faiblesses du français, pour identifier ensuite ses points de force et proposer quelques pistes de réflexion pour l'avenir.

Parmi les faiblesses, les auteurs comptent la prépondérance démographique de la population française au sein de l'espace francophone (un tiers environ) et la maîtrise toute relative de la langue française par un pourcentage élevé de la population des pays qui ont le français comme langue officielle. La francophonie serait d'ailleurs davantage un ensemble politique que linguistique. Ces caractéristiques distinguent nettement la situation du français de celle des autres grands ensembles linguistiques (anglophonie, hispanophonie, lusophonie).

D'autre part, au niveaux des représentations de la langue, le français traîne derrière lui une image et une tradition de langue d'élite et de purisme linguistique qui n'aident pas à en encourager la diffusion. Et, ce qui plus est, les traditions normative et centralisatrice de la France en matière de langue, qui n'a jamais favorisé le plurilinguisme et la variation, peuvent difficilement devenir le porte-parole de la diversité linguistique et du plurilinguisme dont le français lui-même a besoin aujourd'hui pour sa survie.

Toutefois, c'est précisément par une vision moins 'militaire' de la diffusion des langues, par la présence sur le même territoire de plusieurs langues, par une politique militante de promotion du plurilinguisme et des langues locales (à partir des langues régionales sur le territoire français) que la langue française va pouvoir assurer son avenir.

Il faudra pour cela notamment investir dans les réseaux internationaux et dans le partenariat avec les autres langues, encourager l'enseignement du français dans l'éducation publique des pays non francophones, soutenir l'alphabétisation dans les langues locales (les outiller afin qu'elles puissent devenir de véritables langues de développement) et ensuite en français dans les pays où le français est langue officielle et partant langue d'accès à une pleine citoyenneté.

Mais surtout, et c'est là, nous croyons, l'intérêt de cet ouvrage, il est nécessaire de travailler sur les représentations de la langue et de se concentrer sur des lieux cruciaux – qu'ils soient physiques

ou symboliques – où pourra se jouer le destin du français: les villes africaines, où on observe un phénomène de vernacularisation du français qui souligne bien la vitalité de cette langue; les institutions européennes, au sein desquelles l'introduction d'une distinction entre langues officielles et langues de travail permettrait de mettre fin à une avancée de fait de l'anglais; les publications scientifiques, qui devraient faire l'objet d'une politique de soutien plus déterminée; le marché du travail et les perspectives d'emploi, qui peuvent être attachés à la connaissance du français; les médias francophones. Sans oublier l'acceptation de l'évolution de la norme linguistique, s'ouvrant aux contributions des différentes parties de la francophonie et favorisant l'appropriation de la langue française – comme langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère – d'un nombre toujours plus important de locuteurs.

Anna GIAUFRET

André THIBAUT, "Lexicographie et variation diatopique: le cas du français", in Maria COLOMBO et Monica BARSÌ (dir.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Monza, Polimetrica, 2008, pp. 69-91

Dans cette étude, présentée lors du colloque *Glossari, dizionari, corpora: lessicologia e lessicografia delle lingue europee* (Gargnano del Garda, 25-27 maggio 2006), André THIBAUT dresse un bilan des principaux outils lexicographiques concernant la variation diatopique du français. L'article, conçu comme une bibliographie raisonnée, est organisé en deux parties, la première concernant les travaux sur les régionalismes réalisés jusqu'au milieu du XX^e siècle, la seconde s'intéressant aux recherches sur les diatopismes au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, pendant laquelle on constate un essor considérable de cette discipline, suite sans doute à la disparition des patois traditionnels. Dans chaque section THIBAUT classe les études présentées en fonction de la discipline (lexicographie générale / monographies sur le français régional dans la première section, lexicographie non différentielle / ouvrages différentiels dans la seconde) et selon un critère géographique (France et autres pays francophones). Pour la période plus récente, THIBAUT identifie en particulier deux traditions lexicographiques, l'une concernant la francophonie du Nord (France, Suisse, Belgique, Amérique du Nord) – qui bénéficie des apports de la lexicographie scientifique du galloroman –, l'autre touchant la francophonie du Sud (Maghreb, Afrique subsaharienne, Océan Indien et Pacifique) – qui ressortit essentiellement à la socio-linguistique et aux problèmes de contact des langues, ayant affaire à

des variétés fortement divergentes de la norme, utilisées souvent comme langues véhiculaires.

Cristina BRANCAGLION

Michel QUITOUT, *L'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye*, Paris, L'Harmattan, 2007, 174 pp.

Dans un volume très dense, Michel QUITOUT synthétise habilement une question complexe et bariolée qui est celle de la cohabitation d'une pluralité de langues et cultures dans le territoire maghrébin ainsi qu'en Libye. Dans les années qui ont suivi les Indépendances, la politique linguistique de ces Pays s'est retrouvée à privilégier la constitution d'États monolingues sans en apercevoir les dangers: la tendance à évoluer vers une société arabe et musulmane a en fait perpétué des conflits qui avaient des racines lointaines, mais a aussi généré des conditions socio-économiques peu favorables au développement de ces territoires. Avec le français, c'est aussi et surtout la langue berbère, ou amazighe, qui a souffert et continue à souffrir de cette attitude peu raisonnable des gouvernants. Voilà pourquoi l'auteur de cette étude consacre tant d'espace à la réalité berbère, abordée de plusieurs points de vue, notamment celui d'une langue qu'il considère comme 'une abstraction linguistique', en raison de sa fragmentation. En tant que berbère d'origine marocaine, en suivant une approche nettement historique, Michel QUITOUT traverse toutes les phases de la genèse, de l'installation et des échecs des langues mentionnées dans le titre, des origines à nos jours. Les premiers repères historiques encadrent les origines, plus ou moins fabuleuses, des Berbères, les anciens habitants du Maghreb, ainsi que leur langue, dérivant de la grande famille afro-asiatique. C'est sur ce terrain que se greffe la conquête arabe: au cours des siècles la hiérarchisation et donc l'hétérogénéité sociale s'associera à une stratification des langues (l'arabe dialectal et littéraire, le berbère, le turc, l'espagnol et l'hébreu) qui participeront à la constitution d'une 'lingua franca' attestée du XIII^e au XIX^e siècle. Un nouveau participant entre dans ce jeu de conquêtes lorsque l'entreprise coloniale française, profitant d'une période de déséquilibres, introduit de force ses valeurs sociales, économiques et culturelles. L'imposition de ce pouvoir – dont les conséquences sont analysées dans les détails des quatre situations algérienne, marocaine, tunisienne et libyenne – déclenche à partir des années soixante-dix un mouvement berbère de revendications culturelles et identitaires. La conclusion se penche encore sur la question berbère en reprenant le postulat que l'auteur avait revendiqué au début de son analyse, selon lequel "l'existence d'un bilin-

guisme collectif durablement équilibré et pacifique est un leurre et [...] la coexistence de deux langues sur un même espace mène en définitive à la disparition forcée de la langue socialement moins compétitive” (pp. 14-15). Le conflit entre langue arabe et berbère ne peut se résoudre qu’avec l’épanouissement total de la première, la langue dominante, ou au contraire avec une action de réappropriation, de la part de la langue dominée, des espaces qu’elle avait cédés à sa rivale.

Irene FINOTTI

Le français en Afrique, n. 21, 2006

Ce numéro de la revue *Le français en Afrique* réunit les travaux réalisés à l’occasion de la journée d’études “Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociolinguistique urbaine... Hommage à Suzanne Lafage”, qui s’est tenue à la Maison des Sciences de l’Homme de Paris le 8 février 2005. Le volume est offert à la fondatrice de la revue, Suzanne LAFAGE, qui s’est éteinte le 10 octobre 2006, et propose deux de ses contributions: dans la première (“Des inventaires des particularités lexicales du français en Afrique: pourquoi, comment, et maintenant?”, pp. 7-15) elle retrace rapidement la genèse et l’évolution du projet IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*), à partir de 1973 jusqu’aux travaux actuels concernant l’élaboration ou mise à jour d’inventaires régionaux et la description des parlers hybrides argotiques; la seconde est une étude de l’évolution sémantique du mot ‘concession’ dans les variétés de français parlées en Afrique noire (“Lexicographie et diachronie dans le français d’Afrique: le champ lexical de ‘concession’”, pp. 41-49).

Les articles, réunis en quatre sections (Lexicologie, Sociolinguistique, Morphosyntaxe, Didactique et argumentation), portent sur les particularités linguistiques de plusieurs pays africains, parmi lesquels le Cameroun et la Côte-d’Ivoire s’avèrent les plus étudiés.

Le premier intéresse surtout pour le camfranglais, qui fait l’objet de trois études, dont deux sont proposées par Carole DE FÉRAL; elle évoque, dans le premier (“Étudier le camfranglais: recueil des données et transcription”, pp. 211-218), les problèmes liés au recueil de discours spontanés et à la transcription graphique du corpus, surtout pour les emprunts au pidgin et/ou à l’anglais; dans l’autre (“Décrire un ‘parler jeune’: le cas du *camfranglais* (Cameroun)”, pp. 257-265) elle considère les dénominations utilisées pour désigner ce parler et décrit les phénomènes linguistiques qui le caractérisent. La troisième contribution sur le camfranglais est signée par Élisabeth GRAUX-NGO NGOK (“Les représentations

du camfranglais chez les locuteurs de Douala et Yaoundé”, pp. 219-225), qui essaye de mieux définir le statut de ce parler en présentant les résultats d’une enquête sociolinguistique menée en octobre/novembre 2003 et en février 2004, d’après laquelle le camfranglais résulte parlé surtout dans les lieux informels par des locuteurs ayant de 12 à 35 ans. Une autre analyse de la langue parlée est proposée par Ambroise QUEFFÉLEC (“Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais: l’expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté”, pp. 267-280), qui s’intéresse aux schémas syntaxiques adoptés dans le discours rapporté en français basilectal camerounais spontané, étudiés à partir d’un corpus recueilli à Yaoundé en 2002 auprès d’une informatrice ghómálophone non scolarisée, âgée de 53 ans. Deux autres articles portent sur la langue écrite: Ladislas NZESSÉ (“Le français dans la réalité camerounaise, faits d’appropriation. Étude menée à partir du champ lexical du concept de ‘politique’ au Cameroun de 1990 à 1992”, pp. 83-92) se base sur un corpus d’articles de presse extraits du *Messenger* et du *Challenge Hebdo* pour relever et analyser les néologismes de forme et de sens utilisés dans le discours politique de ces années; Jean-Benoît TSOFAK (“Énonciation polémique et scénographies dans la publicité au Cameroun: quels enjeux pour la langue française?”, pp. 353-368) examine les stratégies énonciatives dans le discours publicitaire camerounais, à partir d’un corpus recueilli entre 1995 et 2003 dans les journaux *Cameroon Tribune*, *Le Messenger*, *La Nouvelle Expression*, *Mutations*.

Les études concernant la Côte-d’Ivoire témoignent de l’intérêt pour plusieurs des variétés parlées dans ce pays. Deux auteurs adressent leur attention au nouchi, pour analyser d’une part la motivation phonique, morphologique et sémantique dans son vocabulaire (Blaise M. AHUA, “La motivation dans les créations lexicales en nouchi”, pp. 143-157) et d’autre part ses rapports avec les autres variétés linguistiques parlées au Cameroun, afin d’envisager les raisons du succès de ce parler, qui semble avoir réussi à “s’incruster durablement dans le paysage linguistique ivoirien” (Kouadio J. N’GUESSAN, “Le nouchi et les rapports dioula-français”, pp. 177-191: p. 177). Le français abidjanais est l’objet des contributions de Katia PLOOG – qui définit les caractéristiques prosodiques des paradigmes morphosyntaxiques de là (“Du continuum pragmatique-sémantique aux types prosodiques de là en (français) abidjanais”, pp. 303-323) – et de Marita JABET, qui se fonde sur un corpus oral recueilli à Abidjan en 1996 pour étudier l’omission de l’article, trait relevé surtout dans le discours des locuteurs non scolarisés, utilisé pour évoquer des actants massifs non spécifiques et génériques (“Noms sans déterminant en français abidjanais: trait sociolinguistique, sémantique et/ou pragmatique?”, pp. 325-337). Béatrice BOUTIN se penche sur le français ivoirien pour décrire les emplois du syntagme pro-nominal *pour N/Pro*, en rapprochant cette structure de constructions proches observées en baoulé et en dioula (“Extension de *pour* ‘possessif’ dans le lexique de Côte-d’Ivoire et contacts de langues”, pp. 291-302). Enfin, une contri-

bution est proposée par Jacqueline PICOCHÉ (“Un grand inventaire du français usuel en 442 leçons face aux inventaires lexicaux africains”, pp. 51-57), qui compare l'article ‘cœur’ de son *Dictionnaire du français usuel* aux expressions contenant le mot ‘cœur’ relevées dans le *Lexique de Côte-d'Ivoire* de Suzanne LAFAGE, ce qui lui permet de vérifier dans quelle mesure les Africains francophones se sont approprié les emplois métaphoriques de ce mot.

Quatre contributions sont consacrées au français congolais, dont trois concernent le Congo-Kinshasa: Atibakwa-Baboya EDEMA étudie l'émergence de l'*hindoubill* – un idiome comparé à la langue de banlieue parisienne – et son impact lexical sur le français de Kinshasa (“L'*hindoubill* a-t-il été un laboratoire des particularismes lexicaux du français à Kinshasa?”, pp. 17-40); Ntumba ILUNGA offre un aperçu du statut du français congolais et des particularités lexicales, syntaxiques et phonétiques qui le caractérisent (“L'usage du français en RDC: problématique et état des lieux”, pp. 93-109); Jean-Pierre BWANGA ZANZI, Olivier Nyembo NDOMBEZYA, Nicodème Bondo MULUNDA analysent les isotopies relevées dans la langue littéraire de l'écrivain ZAMENGA Batukezanga (“Des particularités lexicales et des emprunts dans l'œuvre romanesque de Zamenga Batukezanga”, pp. 111-126). Quant au Congo-Brazzaville, Omer MASSOUMOU se propose de déterminer la place du français dans le marché linguistique de la capitale à travers une enquête de terrain qui vise à identifier les locuteurs et à définir leur répertoire linguistique, aussi bien que leurs pratiques et préférences linguistiques (“Les usages linguistiques à Brazzaville: la place du français”, pp. 237-256).

En ce qui concerne les variétés parlées dans les autres pays africains, Gisèle PRIGNITZ s'intéresse au Burkina Faso et présente les données lexicales et syntaxiques relevées grâce à une enquête menée à Ouagadougou en 2004 (“Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou”, pp. 193-210); Magali ITALIA analyse les restructurations formelles et sémantiques du morphème *là* dans les variétés de français parlées au Gabon et met en relief les différences par rapport aux usages créoles (“Le morphème *là* dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon”, pp. 281-290); Aurélie FERRARI adresse son attention au contexte plurilingue de Nairobi et illustre en particulier les procédés de création lexicale en *sheng*, une langue à base grammaticale swahili qui s'est développée à partir des années 1970 (“Vecteurs de la propagation du lexique *sheng* et invention perpétuelle de mots”, pp. 227-236); Michel QUITOUT décrit la situation du français en Libye – actuellement perçu comme la deuxième langue étrangère du pays – et essaye d'envisager les actions à entreprendre pour renforcer son emploi et favoriser sa diffusion (“La francophonie en Libye (Une réalité en devenir)”, pp. 369-378); Colette NOYAU envisage les stratégies d'autocorrection observées au Togo chez les enseignants en conversation, afin de définir les types de reformulations à l'œuvre dans les domaines nominal et verbal (“Le langage des maîtres comme français de référence: rôle de l'école dans la transmission de la langue (Togo)”, pp. 339-352).

En dehors du continent africain, Christine PAULEAU s'interroge sur l'évolution du français calédonien depuis 1990, sur la base d'une enquête portant sur 113 lexies, d'après laquelle elle arrive à établir qu'il s'agit d'un état de langue plutôt stable mais toujours dynamique, où l'on constate une diminution de la créativité lexicale sans doute à cause d'une exposition plus importante au français hexagonal ("Le français de Nouvelle-Calédonie, approche d'une synchronie dynamique (1990-2005)", pp. 169-176). Deux articles montrent la réverbération des variétés africaines en Europe: Isabelle ANZORGE observe les évolutions sémantiques de quelques mots enregistrés dans l'IFA dans un parler jeune d'une banlieue française ("Du bledos au toubab': de l'influence des langues africaines et des français d'Afrique dans le parler urbain de jeunes lycéens de Vitry-sur-Seine", pp. 59-68), tandis que Thomas HANON présente les résultats d'une enquête menée à Bruxelles en 2003-2004 dans les milieux de l'immigration congolaise, par laquelle il a répertorié le vocabulaire de la SAPE, un mouvement vestimentaire populaire qui s'est développé dans les années 1970 à Brazzaville et à Kinshasa et qui a été ensuite exporté en Europe par les stars de la musique congolaise ("Lexique de la sape: un outil construit dans le cadre d'une étude anthropologique", pp. 127-142).

Finalelement, deux des contributions présentées dans ce volume sont des réflexions sur la conception et sur l'utilisation des inventaires lexicaux, dont l'élaboration est susceptible de se modifier suite à l'évolution de la notion de 'particularité lexicale' (Claude FREY, "De la conception de la référence à la conception des inventaires", pp. 69-81) et qui s'avèrent, d'autre part, des outils efficaces pour apprécier la diversité des usages francophones (Mireille DAROT, "Lexicologie différentielle et approche des usages africains ou océaniques de la langue française", pp. 159-167).

Cristina BRANCAGLION

Équipe IFA-Sénégal, *Les Mots du patrimoine: le Sénégal*, Paris, CPI-EAC-AUF, 2006, 600 pp.

Il s'agit d'un dense inventaire de lexies, fruit d'un long travail très pertinent et détaillé conduit dès 1992 par l'Équipe-IFA Sénégal, constituée de linguistes sénégalais (Moussa DAFI, Alioune MBAYE, Modou NDIAYE, Aliou Ngoné SECK, Cheikh Hamallah TRAORÉ) sous la direction d'une spécialiste reconnue, Geneviève N'DIAYE CORRÉARD.

Préfacé par le Président de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), M. Abdou DIOUF, cet inventaire a l'objectif d'actualiser les premières publications sur les particularités lexi-

cales du français du Sénégal et de l'Afrique noire parues entre 1979 et 1983. En particulier, ce volume est le résultat d'un projet lancé par le réseau Étude du français en Francophonie (IFA 2) qui ensuite, notamment en 2001, a décidé de donner la priorité à la poursuite des inventaires nationaux et à leur insertion dans la base de données lexicographiques panfrancophones (BDLP).

Le corpus est constitué en partant des recueils déjà publiés et est enrichi par des matériaux plus récents, écrits et oraux. En ce qui concerne l'écrit, le corpus est classé en huit catégories: ouvrages didactiques, travaux universitaires, ouvrages de fiction, d'autres ouvrages (essais, mémoires, publications islamiques, guides touristiques, livres de cuisine), presse, d'autres textes et documents officiels (textes de lois et règlements, documents administratifs ou d'entreprise), écrits destinés au public (prospectus, dépliants, tracts, affiches, graffitis, enseignes, étiquettes, annuaires du téléphone), écrits privés (correspondance de caractère plus ou moins formel). À l'oral, le matériel enregistré est de type formel (émissions de radio et de télévision, discours, conférences, communications, interventions dans des réunions ou assemblées) et de type informel (conversations familiales, dans les rues, les transports, au marché etc.).

Dans sa macrostructure, l'inventaire est articulé en lexies classées par ordre alphabétique, qui incluent aussi des mots composés (traités sous l'entrée consacrée au premier élément) et des locutions (traitées dans l'article consacré au verbe, avec éventuellement un renvoi sous l'entrée dévolue au nom). Au niveau de la microstructure, les entrées peuvent comporter: la transcription phonétique selon l'API, l'origine, la catégorie grammaticale, le domaine de spécialité, la marque d'usage, des indications sur la construction ou les conditions d'emploi, la définition, les illustrations tirées du corpus, les composés et les locutions, les dérivés, les composés non traités dans l'article, les synonymes, plus rarement les antonymes, le commentaire qui concerne l'emploi de la lexie, la rubrique encyclopédique qui donne des informations sur le dénoté.

Cet ouvrage va à l'encontre de la reconnaissance de l'existence d'une variété de français qui a ses propres caractéristiques. Comme déjà Léopold SÉDAR SENGHOR l'avait souligné en 1979 dans la préface du tout premier *Lexique du Français du Sénégal* de Jacques BLONDÉ, Pierre DUMONT et Dominique GONTIER, "Il n'existe pas un français au Sénégal, mais un français DU Sénégal".

Dans ce sens, ce volume s'insère dans une optique 'multinucléaire' de la francophonie car il s'oppose à la thèse, désormais désuète, de l'existence d'un français unique et homogène. En fait, il témoigne de l'existence de nouvelles normes adaptées aux réalités de différents contextes plurilingues qui vont dans la direction de la reconnaissance que chaque communauté francophone évolue vers la formation de sa propre norme endogène objective en excluant n'importe quelle hiérarchie.

Comme Gèneviève N'DIAYE CORRÉARD l'annonçait en 1983, et le souligne dans l'introduction, le répertoire a été dressé en partant de la conception "[...] selon laquelle le français est vu comme

un ensemble de variétés dont aucune ne serait une norme pour les autres, avec, dans le domaine du lexique, une zone de consensus constituée par le fond lexical commun et ayant à sa périphérie une zone de divergence contenant les particularités de toutes les variétés” (p. 11). Par “zone de consensus”, les auteurs entendent le lexique appartenant à la variété qu’ils appellent “de référence” des dictionnaires publiés en France, *Le Petit Robert* en premier, “sans négliger les autres sources disponibles, y compris, le cas échéant, l’expérience personnelles des chercheurs lorsque ceux-ci peuvent se réclamer de cette variété” (*Ibid.*).

Par conséquent, bien qu’on puisse constater la reconnaissance d’un foyer commun constitué par le lexique *français*, malgré l’instabilité et la variété des graphies d’une même lexie et aussi l’absence de visée normative explicitement déclarée (p. 12), le recensement et la valorisation d’un tel nombre de particularités dont ce volume est l’expression montrent que l’évolution du français du Sénégal s’oriente sûrement vers l’établissement d’une norme endogène objective.

Cristina SCHIAVONE

Bernard MULO FARENKIA (dir.), *De la politesse linguistique au Cameroun. Linguistic politeness in Cameroon. Approches pragmatiques, comparatives et interculturelles. Pragmatic, comparative and intercultural approaches*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2008, 194 pp.

Ce recueil d’articles en français et en anglais, situé dans la perspective ethnométhodologique ainsi que dans celle de la linguistique interactionnelle, se propose de faire le point sur l’emploi des formules de politesse au Cameroun et de s’interroger sur leur ‘camerounité’ (ainsi que l’explique Bernard MULO FARENKIA dans l’“Introduction”, pp. 2-7), dans un contexte plurilingue (français, anglais, langues africaines) souvent caractérisé par le contact linguistique, l’alternance codique ou l’emploi de pidgins et de formes mixtes.

Le recueil est organisé en trois parties, dont la première aborde la question de l’ethos communicatif. L’étude de Bernard MULO FARENKIA (“Comprendre l’ethos communicatif camerounais”, pp. 11-29) analyse un corpus hétérogène afin de dégager les tendances du style communicatif de cette société, caractérisée par un fort degré de hiérarchisation dû aux inégalités sociales et aux rapports asymétriques en contexte institutionnel, ainsi que par une dominance de la proximité sur le plan de la relation horizontale. Valentin FEUSSI (“Les pratiques de la politesse au Cameroun”, pp. 31-46) ne se limite pas à analyser quelques règles de politesse en

contexte camerounais, mais cherche à déplacer le cadre épistémologique d'une logique interactionniste à une perspective constructiviste, en montrant que les pratiques de politesse seraient le reflet d'autres pratiques sociales et qu'elles participeraient à la construction interactionnelle de l'individu. L'analyse que mène Félicité Christiane EWANE ("Approche psychomécanique des formules de politesse. Le cas du milieu universitaire camerounais", pp. 47-62), à partir d'un cadre théorique psychosystématique et d'un corpus de questionnaires directifs, démontre l'hétérogénéité des formules de politesse du milieu universitaire, dans lequel les formes populaires issues de notions étrangères à la langue française et employant des formules hybrides (anglais, langues camerounaises, français) sont dominantes par rapport aux formes conventionnelles du français. En conclusion de cette section, deux articles abordent les relations entre stratégies de politesse et genre: Sylvia BURROW ("Gendered Politeness, Self-Respect, and Autonomy", pp. 63-71) réfléchit sur l'emprise du genre sur les stratégies de politesse qui se révèlent en soi opprimantes pour les femmes et suggère à ces dernières de mettre en œuvre des procédés de sélection qui leur permettraient de décider de l'opportunité, selon le contexte de communication, d'adopter ou non les stratégies de politesse; Alain Flaubert TAKAM ("Do Cameroon women always speak a more refined language than men?", pp. 73-82) montre que les femmes camerounaises utilisent de plus en plus des stratégies "bold-on-record"; c'est-à-dire des formes d'adresse directe menaçantes pour la face de l'interlocuteur et qu'il y a donc une évolution dans la pratique de la politesse.

La deuxième partie, consacrée à l'emploi des formes d'adresse au Cameroun, s'ouvre par l'article de Bernard MULO FARENKIA ("Du vocatif au relationnel: Typologie des fonctions pragmatiques des formes de l'adresse au Cameroun", pp. 85-107) qui trace un panorama des valeurs pragmatiques exprimées par les pronoms et les noms d'adresse, tout en soulignant la tendance des Camerounais à la créativité néologique. Eric A. ANCHIMBE ("*Come greet uncle Eric: Politeness through kinship terms*", pp. 109-119), quant à lui, souligne les particularités des systèmes d'adresse dans les cultures post-coloniales – qui utilisent des langues d'origine européenne comme langues véhiculaires en cours de vernacularisation –, où le système des relations sociales, construit dans les langues locales, est exprimé par des formes d'adresse étrangères. Ce phénomène est particulièrement visible en Afrique par l'évitement de l'emploi des noms propres, remplacés par des termes de parentés, même dans des relations de proximité, car la société africaine donne la priorité au groupe et non à l'individu. En conclusion de cette deuxième partie, George ECHU ("*Forms of address as politeness strategy in Cameroon Pidgin English*", pp. 121-133) présente les formes d'adresse en Cameroon Pidgin English, la langue qui est aujourd'hui la plus parlée au Cameroun, employée dans les interactions informelles quotidiennes entre locuteurs de différentes langues africaines. Ce système est largement calqué sur celui des langues africaines, même s'il est difficile d'établir des

catégories claires d'emploi des formes d'adresse: le même terme, selon les situations, peut en effet être employé, par exemple, pour exprimer la déférence ou la familiarité.

La troisième partie du recueil envisage la politesse sous l'angle comparatiste, dans une perspective intra- et/ou interculturelle. Étienne DASSI ("De la sémantique à la morphosyntaxe: De l'intégration des socioculturèmes bamiléké de politesse dans l'expression française contemporaine: Cas du *Crâne* de Gilbert Doho", pp. 137-150) analyse la politesse telle qu'elle s'exprime dans une pièce de théâtre écrite en français et qui dépeint un cadre de vie traditionnel bamiléké. L'auteur y fait la distinction entre traduction ouverte (les formules qu'il est possible de rendre en français) et bloquée (là où la traduction viderait la formule de politesse de sa charge rituelle et affective), pour conclure à une grande difficulté pour les écrivains africains de rendre la complexité des systèmes traditionnels de politesse en langue française. Gabriel MBA ("Politeness strategies in the *ghómala* – culture and language", pp. 151-159) présente le système extrêmement complexe de la culture *ghómala*, dans laquelle les rituels de politesse interpersonnels sont régis par des questions d'âge, de prestige et de liens familiaux, ainsi que d'évitement de certains noms propres. Il souligne toutefois le déclin des moyens de transmissions traditionnels de ce système et il souhaite que l'école prenne en charge son enseignement aux jeunes générations. En conclusion du volume, la troisième contribution de Bernard MULO FARENKIA ("De l'admiration aux mots: Étude comparée des formules laudatives chez les anglophones et les francophones au Cameroun", pp. 161-194) analyse les compliments à l'intérieur de l'espace culturel camerounais, multiethnique, multiculturel et plurilingue, et les stratégies linguistiques mises en œuvre par les francophones et les anglophones. Son étude le mène à conclure que les Camerounais accordent une grande importance à la parole élogieuse et que, tout en utilisant des stratégies semblables, les locuteurs francophones semblent être plus prolixes et maîtriser une plus grande variété de stratégies laudatives complexes que leurs compatriotes anglophones.

Anna GIAUFRET

Benoît CAZABON, *Langue et culture. Unité et discordance*, Su-dbury, Prise de parole ("Agora"), 2007, 294 pp.

Ce volume propose une réflexion sur le lien étroit entre langue et culture au sein de la communauté ontarienne au Canada. Le sujet est organisé essentiellement en deux parties.

La première partie, intitulée "Réflexions", analyse différents aspects de la construction identitaire et de l'usage d'une langue;

elle se compose de cinq chapitres. Le premier (“Identité linguistique et culturelle et groupe d’appartenance”, pp. 49-95), souligne l’importance de la langue comme fondement de l’appartenance culturelle pour les Canadiens français. Le deuxième chapitre (“Interculturel et respect des différences”, pp. 97-114) est un aperçu sur la gestion de la cohabitation linguistique et sur les rapports interculturels. Le troisième chapitre (“Comment, à trop distinguer, les sujets en arrivent à vider l’objet minoritaire de toute consistance”, pp. 115-139) est un plaidoyer pour mieux définir la recherche en milieu minoritaire. Le quatrième chapitre (“Pour une pratique de soi ou de la place de l’identité culturelle dans l’éducation de langue française au Canada”, pp. 141-164) aborde le contenu éducatif de la culture et de la mise en pratique des actions culturelles. Le cinquième chapitre (“De la mission culturelle de l’école et de la pédagogie du français langue maternelle en milieu minoritaire”, pp. 165-186) traite de la mission de l’éducation en milieu minoritaire par rapport à la culture à développer pour un enseignement réussi du français langue maternelle.

La deuxième partie, intitulée “Engagements”, reprend certains des combats publics qu’a mené l’auteur et traite des conditions essentielles d’aménagement linguistique.

Elle se compose de quinze interventions qui touchent le bilinguisme dans plusieurs secteurs de la société: l’éducation, la santé, l’aide internationale, le monde associatif et la gouvernance des municipalités, des provinces et du fédéral.

Le premier texte (“Réaction au *Mémoire sur l’assimilation de l’ACFO*, printemps 1999”, pp. 191-196) a “le mérite d’indiquer combien on se fourvoie souvent sur les concepts de bilinguisme, d’assimilation et de tentatives naïves d’aménagement linguistique comprenant une dynamique assimilante” (p. 191).

Dans le deuxième texte (“Pour l’avenir de tous les Franco-Ontariens”, pp. 197-200) l’auteur repense l’avenir de l’Association canadienne-française de l’Ontario à la suite de sa restructuration en 2004. La troisième intervention (“Les prix d’excellence en enseignement: lettre au Cabinet du premier ministre du Canada”, pp. 201-203) porte sur les discriminations dont souffrent les francophones en milieu minoritaire. Deux autres interventions (“Pour une aide internationale plus efficace. De la place du monde associatif des groupes minoritaires de langue officielle dans l’aide internationale”, pp. 230-237 et “La santé au Canada et les langues officielles”, pp. 238-241) ont été présentées dans des contextes institutionnels pour souligner la condition de la minorité francophone. Le quatrième texte et le cinquième (“Ottawa, bilingue”, pp. 204-206 et “L’aménagement linguistique à Ottawa”, pp. 207-209) se concentrent sur la réalité linguistique de la ville d’Ottawa. Le sixième texte (“Quand les logiques ne se rejoignent pas”, pp. 210-212) compare le sort du français et de l’anglais au Canada. Deux interventions en particulier (“Une minorité de langue officielle n’est pas un groupe d’intérêts”, pp. 216-218 et “Des communautés en action”, pp. 242-246) sont consacrées à la forme

communautaire de la minorité francophone. Enfin de nombreux textes (“Dualité linguistique au Canada: un mode de vie!”, pp. 213-215, “Bilinguisme et dualité linguistique”, pp. 219-221, “Le Plan Dion: un élan dans le vide!”, pp. 222-225, “Cachez ces pourcentages que je ne saurai voir!”, pp. 226-229 et “Entre l’unité et la diversité, il faut choisir les deux!”, pp. 247-259) ironisent, sur un ton polémique, sur le mode de vie au Canada, où le bilinguisme des uns sert à camoufler l’unilinguisme des autres.

Une riche bibliographie (pp. 273-283) accompagne la conclusion (pp. 263-272), où l’auteur termine ses réflexions sur une pensée universaliste qui lui permet d’affirmer: “Aimer sa langue et sa culture, c’est jouir de l’humain tout entier” (p. 272).

Paola PUCCINI

Annick FARINA, Rachele RAUS, *Des mots et des femmes. Rencontres linguistiques*, Firenze, Firenze University Press, 2007, 147 pp.

Ce volume propose les actes de la journée d’étude organisée par Annick FARINA et Rachele RAUS, qui a réuni à l’Université de Florence (1^{er} décembre 2006) des linguistes, des lexicographes et des littéraires pour réfléchir aux rapports entre la langue française et les femmes. Dans le cadre des études francophones on lira avec intérêt les contributions de Gabrielle SAINT-YVES et de Marie-Marthe GERVAIS LE-GARFF, qui envisagent la question de la féminisation dans deux perspectives différentes.

Gabrielle SAINT-YVES (“Les femmes et la norme au tournant du XX^e siècle: prise de parole des premières chroniqueuses au Canada français”, pp. 13-26) décrit les stratégies de féminisation linguistique exploitées par les premières journalistes canadiennes et met en relief leur contribution à la valorisation du patrimoine linguistique canadien. Elle considère en outre l’influence que ces chroniqueuses ont exercée sur le discours des opposants à l’émancipation féminine (notamment à travers l’analyse des écrits d’Henri Bourassa) aussi bien que sur le processus d’explicitation de la norme.

En adressant son attention à une période plus récente et à un contexte francophone plus large, Marie-Marthe GERVAIS LE-GARFF (“Le triomphe de l’usage en matière de féminisation”, pp. 27-40) offre un aperçu de la diversité des usages des formes féminines des titres et des fonctions au Canada et en Europe. Elle étudie en particulier les divergences dans l’emploi des mots *députée*, *professeuse*, *chercheuse*, *chercheure*, *autrice*, *auteure*, *auteuse*, *autoresse*, grâce à l’analyse d’un corpus extrait de la base de données *Biblio Branchée* – qui donne accès à des articles de presse parus au Ca-

nada, en Suisse, en Belgique et en France – interrogée pour la période 1985-2005.

Cristina BRANCAGLION

Jean-Denis GENDRON, *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents. Contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 288 pp.

Jean-Denis GENDRON s'intéresse à la prononciation du français parlé au Canada depuis les débuts de sa carrière de linguiste et a écrit plusieurs études qui demeurent des textes de référence pour tous ceux qui s'intéressent aujourd'hui au phonétisme québécois³. Il revient maintenant sur le sujet, suivant une approche historique, pour essayer de répondre "à une question qui se présente au premier abord comme une énigme sociolinguistique [...] celle qui naît des affirmations tout à fait opposées des observateurs français et étrangers touchant l'accent des Canadiens, c'est-à-dire des Québécois: accent déclaré unanimement aussi bon qu'à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles, et, de façon tout aussi unanime, jugé nettement différent au XIX^e siècle" (p. XVII).

L'ouvrage est organisé en trois chapitres. Dans le premier ("L'accent québécois traditionnel d'après les remarques des voyageurs des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles", pp. 37-96) GENDRON illustre et analyse les données documentaires attestées de 1651 à 1760 et après 1810; il conclut que l'accent canadien – qui s'avère commun à toutes les classes sociales – est considéré, depuis 1670, comme identique à celui de Paris, et que seulement à partir du début du XIX^e siècle il commence à faire l'objet de remarques dépréciatives formulées sur la base de comparaisons à la norme parisienne: la prononciation canadienne commence à être perçue comme archaïque mais ne semble pas se différencier ni au niveau social (elle est commune à l'élite et au peuple) ni au niveau géographique (l'accent est perçu comme uniforme dans tout le Canada, avec la seule exception de l'Acadie).

Le deuxième chapitre traite des "Causes de la convergence des accents parisien et canadien aux XVII^e et XVIII^e siècles, puis de leur divergence au XIX^e siècle, et [de l'] origine des accents canadien et parisien" (pp. 97-166). GENDRON montre qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles la prononciation parisienne ne faisait pas relever de variations importantes au niveau social et qu'elle était plutôt commune à l'ensemble de la population; en s'appuyant essentiellement sur THUROT, il prouve ensuite qu'à cette époque les gens de la bonne société distinguaient entre le 'style de la conversation' (registre familial, non surveillé) et le 'discours soutenu' (registre

³ On rappellera notamment *Tendances phonétiques du français parlé au Canada* (Paris/Québec, Klincksieck/Les Presses de l'Université Laval, 1966), qui décrit les résultats d'une enquête visant à définir la norme articulatoire du Canadien français instruit, et le manuel d'orthophonie *Phonétique orthophonique à l'usage des Canadiens français* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968), réalisé dans une perspective corrective pour rectifier la prononciation 'populaire'.

solennel, public), le premier trouvant un écho parfait dans la prononciation québécoise du début du XX^e siècle, attestée dans le *Glossaire du parler français au Canada* (cf. le tableau des “Formes identiques dans le bel usage de Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles et dans le parler traditionnel des Québécois du début du XX^e siècle”, p. 120). L’auteur décrit donc les différentes caractéristiques articulatoires du style familier et du style soutenu, celui-ci s’imposant au début du XIX^e siècle “comme le seul mode de prononciation accepté et pratiqué par la haute société parisienne, qui l’impose peu à peu aux autres classes sociales de la ville de Paris, puis à toute la France” (p. 126), après les bouleversements engendrés par la Révolution. Suite à cette évolution de la norme orale, il en résulte, à Paris, un écart sensible entre la prononciation de la haute société et celle du peuple, tandis qu’au Canada la prononciation locale – qui reste commune à toutes les classes sociales – commence à être perçue comme populaire, fautive ou désuète par les voyageurs européens.

Dans le troisième chapitre (“Origine, développement et sort des deux styles de prononciation”, pp. 167-219) GENDRON retrace l’origine des deux styles de prononciation et souligne en particulier le rôle essentiel joué par VAUGELAS dans ce processus; il décrit ensuite les préférences phonétiques de chaque style, le ‘discours soutenu’ s’avérant plus favorable au timbre ouvert des voyelles et aux formes pleines des mots, qui devront donc être articulés avec les consonnes finales prononcées.

Finalement, il faut signaler l’attention que Jean-Denis GENDRON adresse au ‘lecteur pressé’, pour lequel il résume les données essentielles de la question dans les sections qui ouvrent et terminent l’ouvrage (“Vue d’ensemble de la question traitée”, pp. 1-36; “Conclusion générale”, pp. 221-231); d’autre part, dans tout le volume il souligne en caractères gras des mots et des phrases afin de permettre une consultation plus rapide.

GENDRON propose enfin quatre appendices: un “Tableau des auteurs cités par Charles Thurot (1880-1884) et par Georges Straka (1981) touchant la prononciation du français” (pp. 233-249), quelques considérations sur le remplacement du *l* palatal par [j] (“Changements phonétiques et variation dans la longue durée”, pp. 251-254), un “Tableau de prononciations courantes dans le bel usage ou encore dans la petite bourgeoisie de Paris, devenues des prononciations populaires, aussi bien à Paris et ses environs qu’à Québec” (pp. 255-275), une “Liste des ecclésiastiques émigrés au Canada entre 1791 et 1813” (pp. 277-279).

Cristina BRANCAGLION

Martin HOWARD (dir.), *Language Issues in Canada: Multi-disciplinary Perspectives*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2007, 217 pp.

Le volume ici présenté, destiné principalement aux spécialistes du secteur, est le fruit d'un séminaire organisé par l'Association for Canadian Studies in Ireland, qui a eu lieu à Dublin en avril 2005. Les dix contributions qui le composent visent à élucider les particularités qui caractérisent le contexte linguistique canadien et prennent en considération non seulement les langues dominantes, soit l'anglais et le français, mais aussi, dans une perspective plus ample, les langues aborigènes. De la vue d'ensemble que fournit Martin HOWARD ("Language in Canada: A Brief Overview", pp. 1-23), l'on passe à des sujets plus spécifiques. Si Maeve CONRICK ("Legislating for Language: The Canadian Experience of Language Policy and Linguistic Duality", pp. 24-39) se penche sur la législation fédérale, qui a pour objet les deux langues officielles, et sur son adoption aussi bien au niveau fédéral que provincial, Keith BATTARBEE ("Aboriginal Languages in 21st Century Canada", pp. 40-63) focalise son attention sur la tentative d'assurer la survie des langues, des traditions et des valeurs indigènes et, si possible, de leur donner un nouveau souffle. Leigh OAKES ("Whose French? Language Attitudes, Linguistic Insecurity and Standardisation in Quebec", pp. 64-85) considère le statut du français standard au Québec à partir du rapport publié en 2001 par la Commission Larose, qui se concentrait sur la condition et sur l'avenir du français et sur sa possible utilisation de la part de tous les Québécois, au-delà de leur origine ethnique. La qualité du français standard parlé au Québec est aussi prise en considération. Pierre LARRIVÉE ("Asking for Symbolic Recognition: Acadia, Quebec, and each other's French", pp. 86-103) étudie les relations entre les francophones québécois et les francophones acadiens, en tenant compte des aspects historiques, sociologiques, démographiques, politiques et géographiques qui les déterminent. Martin HOWARD ("Sociolinguistic Variation and Standard Québécois French: A Comparative Analysis", pp. 104-118) fournit une étude comparative de l'emploi des normes linguistiques standard dans le langage utilisé par les médias au Québec et en France. Raymond MOUGEON ("Variation in the Speech of Francophone Adolescents in Ontario", pp. 119-141) analyse les principaux phénomènes socio-linguistiques qui caractérisent le discours des adolescents francophones habitant en Ontario, où les environ 500.000 francophones constituent une minorité. Françoise MOUGEON ("Geographical Motivation of Stylistic Variation in French: A Comparison of French Speakers in France, Quebec and Ontario", pp. 142-155) approfondit la question de la variation, qu'elle aborde d'un point de vue géographique. Shana POPLACK, James A. WALKER et Rebecca MALCOLMSON ("An English 'like no other?': Language Contact and Change in Quebec", pp. 156-185) s'interrogent sur l'influence que le contact avec la langue

française pourrait exercer sur les anglophones de Québec, Montréal et d'une communauté en Ontario et concluent que celle-ci est négligeable. Isabelle LEMÉE, Martin HOWARD et Vera REGAN ("Canada's French Immersion Programs: Comparative Perspectives in Relation to other Contexts of Language Learning", pp. 186-212) se penchent sur l'emploi du français de la part des étudiants anglophones qui suivent les programmes de 'full immersion', et considèrent les conséquences pédagogiques, éducationnelles et sociales qui ressortent des résultats de l'enquête qu'ils ont menée.

Antonella CONTI

Jacques LABELLE, Christian LECLÈRE, Sara VECCHIATO, Marie Christine JAMET, Michele DE GIOIA, *Expressions libres, expressions figées. Hommage à Maurice Gross*, Journée d'études du 15 mai 2002, textes réunis par Maria Teresa BIASON, Venezia, Cafoscarina ("Dipartimento di Scienze del linguaggio. Atti", n. 7), 2007, 245 pp.

Le Département des Sciences du Langage de l'Université vénitienne de Ca' Foscari rend hommage à la mémoire de Maurice GROSS (1934-2001) en lui dédiant les actes d'une journée d'études organisée en mai 2002 à laquelle il devait participer. Il s'agit de quatre contributions s'inscrivant toutes dans le cadre théorique général du lexique-grammaire élaboré par GROSS et son équipe du LADL.

Les deux premières concernent la francophonie du Québec. Jacques LABELLE et Christian LECLÈRE ("Du verbe simple au verbe complexe et du français au québécois", pp. 9-29), après avoir évoqué les problèmes soulevés par la définition formelle des verbes simples et des expressions complexes, présentent le modèle de description constitué par les tables et les dictionnaires électroniques du LADL. Sur ce modèle, "applicable à toutes sortes de langues et aux variétés d'une même langue" (p. 27), le GRFL (Groupe de Recherche en Formalisation Linguistique de l'UQAM) a procédé à des descriptions systématiques pour le français du Québec. Les tables ainsi construites ont permis de relever les québécismes mais aussi les 'francismes' (ce qui est propre au français de France). Cette analyse est illustrée par un extrait du "Glossaire comparé des verbes" montrant, par exemple, que même un verbe simple peut avoir des emplois très différents en France et au Québec. Les auteurs présentent, enfin, un projet de description commun comprenant les variétés belge et suisse (BFQS).

La recherche de Sara VECCHIATO ("Lexique et grammaires comparés des expressions figées. La classe C1 dans le français du Québec, le français normé et l'italien", pp. 31-83) s'inscrit, elle-aussi, dans le projet BFQS, en ajoutant une comparaison inter-linguistique français-italien. Son étude, centrée sur les expressions

figées comprises dans la classe C1 (“phrases avec un verbe complexe ayant un complément d’objet direct figé”, p. 69) a décelé de nouvelles paires d’expressions figées québécoises et italiennes qui n’ont d’équivalent ni en français normé ni en français de France, étayant ainsi l’hypothèse que “le français du Québec, en tant que variété périphérique, a gardé des tournures jadis communes au français et à l’italien” (*Ibid.*). L’analyse comparée lui a permis également d’approfondir l’examen du continuum existant entre forme libres et formes figées, et d’étudier dans quelle mesure ces dernières sont perméables aux transformations. D’autres aspects sont encore pris en compte, entre autres les problèmes posés par la traduction des expressions figées n’ayant qu’une forme négative.

Barbara FERRARI

Valeria ZOTTI, *Dictionnaire bilingue et francophonie. Le français québécois*, Fasano, Schena (“Biblioteca della ricerca”, “Linguistica”, n. 29), 2007, 134 pp.

Saluée dans une préface dithyrambique signée par Jean PROVOST comme une “Sisyphé rayonnante” de la lexicologie (p. 14), Valeria ZOTTI consacre son livre, tiré d’un chapitre de sa thèse de doctorat, à l’analyse de la nomenclature de trois dictionnaires bilingues français-italien (Boch 2000, *DIF* 1999 et 2003, *Nuovo Dizionario Garzanti* 2000) afin d’y relever les québécismes, d’en étudier le traitement et de suggérer des améliorations.

Les premiers chapitres se veulent définitoires: très brefs, ils ne font qu’effleurer les questions annoncées, au prix de quelques généralisations et affirmations superficielles ou ingénues (on apprend par exemple pp. 17-18 que “les italianismes, les latinismes, les régionalismes”, étonnamment définis “lexies ambiguës”, sont entrés en français au XVI^e siècle; on assume que le lexique coïncide dans une certaine mesure avec la langue, puisque Valeria ZOTTI se demande: “un usager-type italien ou étranger, qui voudrait connaître la culture québécoise par le biais de sa langue, trouverait-il dans un dictionnaire bilingue des réponses à ses exigences de locuteur?”, p. 23, c’est moi qui souligne); ces chapitres concernent “Le dictionnaire bilingue aux prises avec la francophonie” (pp. 17-23), “Le français du Québec: une autonomie linguistique acquise” (pp. 27-31), “Le québécisme: définition, valeur sociale et relief lexicographique” (pp. 35-37). Assumant qu’une définition précise de “québécisme” “n’est pas importante ici” (c’est-à-dire pour l’analyse des répertoires lexicographiques bilingues), Valeria ZOTTI anticipe les résultats de son enquête, en affirmant que “la sélection de la nomenclature québécoise dans les dictionnaires bilingues ne se fait pas selon des critères morphologiques ou contrastifs, mais [...] essentiellement dus au hasard” (sic, p. 37). Un quatrième chapitre

(pp. 41-53), dont je paraphrase l'intitulé, constate que l'intégration des québécismes dans les dictionnaires bilingues s'est faite tardivement, à savoir au cours des années 1980; pour comparer la nomenclature des répertoires objets de sa recherche, Valeria ZOTTI adopte le *Dictionnaire québécois-français* de Lionel MENEY (Montréal, 1999), objet de vives contestations et de querelles au-delà et en-deçà de l'Atlantique⁴; le résultat est résumé dans un tableau en quatre colonnes, où sont rangés respectivement les québécismes inclus dans Boch, *DIF*, *Garzanti*, et la 'traduction' française donnée par MENEY (pp. 45-50). Cette table permet de remarquer des régularités (un noyau de lemmes communs), mais surtout une diversification quant à la sélection opérée par les lexicographes (par exemple à l'égard de certains champs sémantiques), diversification que les sources – à savoir les dictionnaires monolingues – expliquent et justifient en partie seulement.

Le chapitre 5 est consacré aux "failles de la description" (pp. 57-73); Valeria ZOTTI reconnaît alors dans les répertoires de son corpus des lacunes voire des erreurs sur tous les plans: dans la présentation (consignés dans la partie français-italien, les québécismes ne sont en effet jamais enregistrés dans la partie inverse), dans le marquage topolectal (souvent absent), dans la traduction (perte de connotation et équivalents fautifs surtout, ce qui dépendrait du fait que les lexicographes n'ont pas "jugé bon de demander l'avis des Canadiens", sic, p. 72).

On passe ensuite – chapitre 6, "Essai d'aménagement morphosyntaxique et socioculturel", pp. 77-84 – aux propositions qui permettraient de construire un "dictionnaire bilingue idéal" (ce syntagme revient souvent au cours de ces pages): aux yeux de Valeria ZOTTI, celui-ci devrait notamment intégrer les informations concernant la morphologie (changements dans le genre des noms dans le français québécois, par ex.) et la syntaxe (certains emplois des prépositions). L'apport des bases de données fait l'objet des pp. 87-90, où on souligne le retard de la lexicographie bilingue français-italien dans ce domaine; je me permets là aussi de rapporter une affirmation quelque peu étonnante: "jusqu'ici les dictionnaires [ont été] écrits un peu instinctivement, en s'appuyant sur la mémoire de leurs auteurs et sur le contenu de leurs ouvrages de référence" (p. 87); finalement, même avant l'emploi de l'ordinateur et la création des bases de données, les lexicographes ne travaillaient plus, et depuis belle lurette, comme l'avaient fait FENICE, VENERONI ou ALBERTI DE VILLENEUVE... Dans un dernier chapitre ("Dictionnaire bilingue ou dictionnaire 'bi-langues'?", pp. 93-99), on imagine enfin un dictionnaire qui prenne en compte, au moins en partie, des variétés linguistiques (en l'occurrence, diatopiques) tant pour le français que pour l'italien.

Le livre de Valeria ZOTTI est complété par quelques annexes: "Les québécismes dans les nomenclatures des dictionnaires bilingues" (pp. 101-115) permet de comparer les éditions 2000 et 2007 des trois dictionnaires étudiés; le "Glossaire" est évidemment sélectif et s'adresse aux "non-spécialistes en lexicographie" (pp. 117-120); la "Bibliographie" (pp. 121-128) ne contient que

⁴ Cf. notamment l'article de Louis MERCIER et Claude VERRAULT ("Opposer français 'standard' et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones? Le cas du *Dictionnaire québécois-français*", *Le français moderne*, n. 1, 2002, pp. 87-108) et la réponse de Lionel MENEY (*Polémique à propos du Dictionnaire québécois-français*, Montréal, Guérin, 2002) présentés dans *Pontil/Ponts* n. 3, 2003, pp. 178-181; voir également la contribution d'Henri BÉJOINT dans le volume *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, objet d'une note de lecture ci-dessous.

les “ouvrages généraux”, à l’exclusion donc des études spécifiques citées dans les notes; suivent les Index des noms et des figures.

Maria COLOMBO TIMELLI

Monique C. CORMIER et Jean-Claude BOULANGER (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd’hui*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal (“Paramètres”), 2008, 437 pp.

Après avoir réuni à Montréal plusieurs experts des dictionnaires *Le Robert*, lors du lancement de la 1^{ère} *Journée québécoise des dictionnaires* en 2003, et des spécialistes des *Larousse* à l’occasion de la II^e *Journée* en 2005, Monique C. CORMIER a voulu contribuer à fêter le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec en organisant dans la Vieille Capitale la troisième édition de cette rencontre québécoise bisannuelle. Les lexicographes, les lexicologues et les chercheurs conviés à ce troisième rendez-vous québécois ont justement posé un regard sur l’ensemble des ouvrages lexicographiques de la langue française publiés en Amérique du Nord, à partir de l’époque de la Nouvelle-France jusqu’à nos jours. Créée en France par Jean PRUVOST en 1993, la *Journée des dictionnaires* a depuis fait des petits non seulement en Amérique du Nord, mais aussi en Europe: on célèbre désormais ces ‘monuments’ de la langue que sont les dictionnaires aussi en Italie et en Allemagne.

Les treize contributions présentées dans ce volume, précédées d’une introduction de Monique C. CORMIER (“Fidélité et autonomie”, pp. 7-12), analysent à la loupe différents aspects d’un grand nombre de dictionnaires ‘québécois’ et ‘canadiens’ de la langue française, tant anciens que contemporains. Une riche bibliographie établie par Myriam CÔTÉ et Geneviève JONCAS clôt le recueil (“Éléments de bibliographie: les dictionnaires de la langue française au Canada français et au Québec du XVIII^e siècle à aujourd’hui”, pp. 411-429).

Claude POIRIER propose d’entrée de jeu une relecture intéressante de l’histoire de la lexicographie québécoise en montrant que les ouvrages dictionnaires québécois reflètent fidèlement le sentiment linguistique propre à l’époque de leur publication. Si pendant le Régime français on enregistre seulement les particularités de ‘l’usage local’, comme l’a fait le jésuite belge Pierre-Philippe POTIER, au début du XIX^e siècle commence une vaste ‘campagne puriste’ visant à condamner les ‘expressions vicieuses et anglicismes’ dont les précurseurs seront, entre autres, MAGUIRE et GINGRAS. Il faudra attendre la Révolution tranquille pour que les lexicographes se sentent enfin libres de promouvoir l’usage québécois au détriment du français de la métropole comme le montre

bien l'orientation du dictionnaire de Léandre BERGERON ("Entre dépendance et affirmation: le parcours historique des lexicographes québécois", pp. 13-60).

Louis MERCIER analyse dans le détail quatre glossaires publiés au Québec entre 1880 et 1930: le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar DUNN, le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva CLAPIN, *Parler populaire des Canadiens français* de Narcisse-Eutrope DIONNE et le *Glossaire du parler français au Canada*. Pour chaque ouvrage étudié, l'auteur analyse la préface et l'originalité de la nomenclature pour chercher à comprendre les différentes approches suivies par les lexicographes dans le traitement des mots typiques du français canadien ("À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine: la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires, 1880-1930", pp. 61-98).

Gabrielle SAINT-YVES se penche elle aussi sur un corpus de cinq glossaires canadiens-français (ceux d'Oscar DUNN, Sylva CLAPIN, Narcisse-Eutrope DIONNE, le *Glossaire* de la Société du parler français au Canada et celui de Louis-Alexandre BÉLISLE) pour tenter de comprendre quelle était la 'perception' que la société canadienne-française avait des femmes entre 1880 et 1957. La chercheuse analyse en particulier les 'idées reçues' sur les femmes véhiculées par ces ouvrages et cherche à dégager l'espace que la société leur avait réservé et aussi le 'rôle' qu'elles y jouaient ("Images de l'identité féminine dans les premiers glossaires", pp. 99-133).

Dans la première partie de son étude, Marcel LAJEUNESSE relate comment à l'époque de la Nouvelle-France les jésuites, les sulpiciens et les administrateurs coloniaux ont créé d'importantes bibliothèques en s'approvisionnant directement de la métropole. Par la suite, l'auteur fait l'inventaire des 'dictionnaires de langue' et des 'dictionnaires de spécialités' des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles qui circulaient dans les 'bibliothèques collectives et personnelles' de la colonie. En conclusion de sa contribution, Marcel LAJEUNESSE remarque que les dictionnaires de RICHELET et FURETIÈRE, le *Dictionnaire de Trévoux*, le *Grand dictionnaire historique* de MORERI, le *Dictionnaire historique et critique* de BAYLE (1697) et le *Dictionnaire des cas de conscience* de l'abbé Jean PONTAS (1715) figurent parmi les ouvrages les plus diffusés à l'époque de la Nouvelle-France ("Les dictionnaires dans les bibliothèques de la Nouvelle-France", pp. 135-159).

Jean PRUVOST propose un fascinant voyage lexicographique à travers les plus importants dictionnaires français des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles à la recherche de trois mots-clés qui désignent l'Amérique du Nord: 'Nouvelle-France', 'Canada' et 'Québec'. Dans les nombreux ouvrages consultés par le spécialiste (du *Dictionnaire françois* de Pierre RICHELET publié en 1680 au *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* de W. DUCKETT paru en 1841, en passant par l'*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT datant de 1751-1772) les trois mots-clés sont surtout évoqués dans les articles qui renvoient à la nature, au climat, aux animaux, aux plantes, aux peuples de l'Amérique du Nord (notamment les 'sauvages') et à leurs traditionnels moyens de transport ("Nouvelle-

France', 'Canada', 'Québec': parcours lexicographique du Grand Siècle au siècle des philosophes", pp. 161-198).

Elmar SCHAFFROTH étudie les différents aspects de la 'normativité' dans quatre dictionnaires de français publiés au Québec: le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* paru en 1988, la quatrième édition du *Multidictionnaire de la langue française* publié en 2003, la deuxième édition du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* paru en 1993 et le *Dictionnaire québécois-français* de Lionel MENEY datant de 1999. Dans le but de faire ressortir l'idéologie normative qui soutient chaque ouvrage, l'auteur propose une fine analyse des préfaces, des introductions et surtout des marques diaphasiques, diastratiques, diachroniques et dianormatives qui gouvernent l'emploi des mots. Elmar SCHAFFROTH analyse aussi les stratégies suivies par chaque dictionnaire dans le traitement des anglicismes ("Aspects de la normativité dans les dictionnaires du français québécois", pp. 199-238).

Le lexicographe Henri BÉJOINT pose un regard tout à fait français sur un ouvrage, le *Dictionnaire québécois-français* de Lionel MENEY, qui a eu dès sa première édition un remarquable succès commercial au Québec, mais qui est resté "presque totalement inconnu" (p. 240) en France. Après avoir scrupuleusement présenté les objectifs que l'auteur du *Dictionnaire québécois-français* s'était proposés et les stratégies utilisées pour les atteindre, Henri BÉJOINT cherche à comprendre quelle a été la vraie démarche utilisée et quels sont les résultats obtenus. D'après lui, dans le vaste panorama de la lexicographie québécoise, le *DFQ* fait figure d'un "OLNI, un objet lexicographique non identifié, qui ne correspond à aucun modèle lexicographique connu" (p. 263). Tout en louant les efforts déployés par MENEY dans la collecte des données et surtout dans le choix des citations, dont un grand nombre sont tout à fait inédites, BÉJOINT en conclut que dans l'ensemble l'ouvrage "manque de cohérence et de maîtrise" car la "nomenclature [est] hétéroclite", la "microstructure [est] mal agencée, peu claire" les différents "sens [sont] imparfaitement distingués", les "phraséologismes [sont] mal différenciés" et les "sources mal identifiées" (p. 264). De plus, à la fin de sa contribution, l'auteur souligne que le français québécois est envisagé déjà à partir du titre du dictionnaire comme étant une variété de la langue standard qui nécessite d'être 'traduite' pour être comprise ("Le Dictionnaire québécois-français vu de France: un regard perplexe", pp. 239-266).

Esther POISSON, quant à elle, revient avec beaucoup de détails intéressants sur le choix des stratégies lexicographiques et éditoriales mises en œuvre lors de la publication du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* en 1992. Tout au long de sa réflexion elle reconstitue le contexte sociolinguistique des années quatre-vingts en montrant qu'après le long débat sur le joul il y a eu au Québec une 'période d'effervescence lexicographique' où les principaux acteurs étaient désormais prêts à s'orienter vers "une description plus scientifique du français", une description qui "aboutirait à la confection d'un dictionnaire complet et non plus différentiel" (p. 268). Le *DQA* s'inscrit dans cette mouvance car son principal au-

teur, Jean-Claude BOULANGER, a choisi de “signaler par la marque *France* les emplois propres au français de France” (p. 276) sans identifier du tout les québécismes (“Le Dictionnaire québécois d’aujourd’hui: un jalon important dans l’évolution de la lexicographie au Québec”, pp. 267-290).

Monique C. CORMIER retrace la genèse du *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva DE VILLERS en rappelant la démarche suivie par la terminologie montréalaise dans la collecte des données et dans la réalisation de l’ouvrage. Conçu à l’origine pour répondre aux besoins linguistiques des usagers du Service des consultations de l’Office de la langue française, ce dictionnaire à ‘visée normative’ se distingue des autres par sa forte ‘dimension pédagogique’ et par le traitement qu’on a réservé aux nombreux québécismes qu’il recense. Sont aussi analysés les ajouts de québécismes des éditions successives et notamment les ajouts de la cinquième édition qui sera publiée en 2009, édition qui “comprendra près de 2000 mots ou expressions propres au français du Québec” (p. 297). Tout cela, conclut Monique C. CORMIER, explique son important succès commercial, car le *Multi* s’est vendu à plus de 800.000 exemplaires (“Genèse et évolution du Multidictionnaire de la langue française”, pp. 291-307).

Pascale LEFRANÇOIS se propose d’analyser et de comparer entre eux cinq dictionnaires scolaires produits au Québec, à savoir: le *Dictionnaire CEC Jeunesse* d’ABENAIM et al. paru en 1999; le *Dictionnaire CEC intermédiaire* de LUTZY et TROTTIER publié en 1999; *Mon premier dictionnaire français illustré* d’ELLIOT datant de 2001; le *Multi des jeunes* de Marie-Éva DE VILLERS publié en 1997 et le *Dictionnaire HRW et thésaurus* paru en 2000. Son but est de dégager les ‘forces’ et les ‘faiblesses’ de chacun. Pour chaque ouvrage retenu, elle compare le nombre d’entrées et la façon dont ces entrées sont présentées, la structure des articles, les orthographes possibles de trois lexies choisies comme modèle (“*événement/ évènement; connaître/connaitre* et *yogourt/yoghourt/yaourt*”), les remarques faites sur la prononciation des mots, la façon de présenter les formes du féminin et du pluriel, les québécismes, les marques d’usages, les exemples, les synonymes, etc. Pascale LEFRANÇOIS complète son étude en ne soulignant que les aspects positifs de chaque ouvrage analysé et ce pour éviter d’établir un palmarès (“À l’école des utilisateurs de dictionnaires: une analyse de quelques dictionnaires scolaires québécois”, pp. 309-340).

Dans le souci de sensibiliser les apprenants de français langue étrangère (FLE) aux variations lexicales et phonétiques de la langue parlée et écrite dans les différents pays de la francophonie, Monica BARSÌ et Cristina BRANCAGLION montrent avec beaucoup de finesse (et d’inventivité pédagogique), comment exploiter en classe de langue la *Base de données lexicographiques panfrancophone*. Après avoir présenté dans le détail le fonctionnement de cette base de données, les deux chercheuses proposent un ‘essai de didactisation’ d’un corpus d’interjections extraites de cet outil lexicographique qui est disponible gratuitement sur la toile. Il s’agit d’une véritable fiche pédagogique comprenant les ‘objectifs

linguistiques et éducationnels' et un riche exemplier d'activités très intéressantes à exploiter en classe de langue ("Au-delà du dictionnaire scolaire: la Base de données lexicographiques panfrancophone", pp. 341-368).

À travers l'analyse des données issues d'une série d'enquêtes sociolinguistiques menées auprès des Québécois en 1998 et en 2004, Jacques MAURAI aborde le problème du marquage des québécismes dans les ouvrages lexicographiques publiés au Québec. Les résultats obtenus de ces enquêtes montrent que "près des deux tiers des personnes interrogées croient que les québécismes devraient être marqués d'une façon spéciale dans les dictionnaires" (p. 370). Jacques MAURAI présente aussi les résultats de deux autres enquêtes sociolinguistiques: la première visant à mesurer la capacité des Québécois interrogés à reconnaître des québécismes insérés dans un texte écrit et la seconde visant à mesurer l'attitude des personnes interviewées à nommer des objets typiques avec des mots québécois ou bien avec des mots du 'français de référence' ("Le marquage lexicographique, un éclairage sociolinguistique", pp. 369-386).

Dans la dernière contribution, Hélène CAJOLET LAGANIÈRE et Pierre MARTEL présentent la démarche suivie par le groupe de recherche FRANQUS (Français Québécois: Usage Standard) dans l'attribution des différentes marques aux entrées de ce nouveau dictionnaire québécois dont la publication de la première version imprimée est prévue en 2009. Les nombreux exemples proposés montrent que l'objectif principal de ce dictionnaire est celui de décrire le français de 'niveau neutre', non marqué, utilisé par les Québécois qui 's'expriment correctement, sans familiarité et sans recherche', surtout dans une situation de communication écrite ("Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe FRANQUS", pp. 387-410).

Il s'agit d'une contribution fort importante aux études critiques qui concernent la lexicographie québécoise, un volume indispensable pour tous les chercheurs qui s'intéressent aux dictionnaires de la langue française publiés en Amérique du Nord. Pour la IV^e *Journée québécoise des dictionnaires* qui se tiendra en 2010, on ne peut que souhaiter à Monique C. CORMIER de continuer, avec le même enthousiasme, à explorer ces compagnons fidèles que sont les dictionnaires.

Gerardo ACERENZA

Paola PUCCINI, "Profession lexicographe, la position anthropologique de Marie-Éva De Villers", in Maria COLOMBO et Monica BARSÌ (dir.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Monza, Polimetrica, 2008, pp. 273-290

Dans cette étude, présentée à l'occasion du colloque *Glossari, dizionari, corpora: lessicologia e lessicografia delle lingue europee* (Gargnano del Garda, 25-27 maggio 2006), Paola PUCCINI propose une analyse linguistico-culturelle de l'essai *Profession lexicographe* de la linguiste québécoise Marie-Éva DE VILLERS. Suivant une approche interdisciplinaire située entre la lexiculture et l'anthropologie du langage, l'auteur relève d'abord les occurrences et les concordances de 'lexicographe' et de 'auteur de dictionnaires', ce qui lui permet de montrer que la poétique de Mme DE VILLERS se base essentiellement sur le concept de participation, d' 'appel à l'autre', et que la représentation du lexicographe qui en résulte correspond à la triple position du lexicographe 'artisan', 'maître', et 'séducteur'.

Cristina BRANCAGLION

Appropriation du français et pédagogie convergente dans l'Océan Indien. Interrogations, applications, propositions..., Actes des Journées d'animation régionale du réseau Observation du français et des langues nationales, Université de Maurice, 29 et 30 janvier 2007, Paris, Éditions des Archives Contemporaines/AUF ("Actualité scientifique"), 2007, 232 pp.

Ce volume regroupe les communications d'un colloque de 2007 à Maurice autour d'un sujet, la pédagogie convergente, qui a eu jusqu'ici son application pratique surtout au Mali. Ce concept, qui fait référence à une méthode pour l'apprentissage des langues, a des partisans mais aussi des détracteurs parmi les chercheurs mêmes qui ont participé à ces journées d'étude. Les promoteurs considèrent qu'une telle pédagogie pourrait servir à un partenariat linguistique et didactique, et donc à une augmentation du rendement du système éducatif, dans le cadre de certaines régions plurilingues. Les stratégies d'apprentissage d'une langue internationale, en général langue étrangère, peuvent être développées plus efficacement dans une langue locale – maternelle, première... – qui possède des liens socio-affectifs avec l'enfant en âge de scolarisation. Les critiques réservées à la pédagogie convergente se basent pourtant sur des expériences concrètes qui montrent, d'après Robert CHAUDENSON ("Vers une stratégie et une didactique dans un enseignement précoce du français en milieu créolophone", pp. 27-39) et Bruno MAURER ("Petit retour aux sources de la pédagogie convergente", pp. 41-48), combien les limites de la mise en pratique en classe des méthodes reliées à cette approche sont encore à mettre en lumière. En tous cas, dans plusieurs Pays de la Francophonie – mais deux articles sont consacrés à des États qui

ne font pas partie de cette réalité, Gueorgui JETCHEV, "Politiques d'intégration des minorités en Bulgarie (état des lieux)", pp. 75-83 et Martine MARQUILLO LARRUY, "Stratégies de reconnaissance entre langues proches et éloignées à l'écrit: manières de faire d'enfants plurilingues", pp. 85-94 (Andorre) –, la coexistence de langues locales avec le français, ou parfois l'anglais, permet au moins d'envisager une pédagogie convergente. En dehors de l'Océan Indien – et c'est la première partie du volume – Moussa DAAF ("De la pédagogie convergente à la didactique des convergences en francophonie africaine: le cas du Sénégal", pp. 49-61) nous présente la situation sénégalaise et Raymond MBASSI ATÉBA ("Les applications informelles de la pédagogie convergente au Cameroun: considérations interrogatives sur une méthode controversée", pp. 63-74) celle des Camerounais. La seconde section du recueil se concentre sur l'Océan Indien. La réalité seychelloise occupe la contribution de Joëlle PERREAU ("Enseignement et apprentissage du français en milieu créolophone aux Seychelles", pp. 97-109) où l'auteur avance un projet d'élaboration de manuels pour l'enseignement précoce du français. La Réunion devient pour Sylvie WHARTON ("Langues parentes, didactiques contextuelles", pp. 111-124) le prétexte pour "revisiter la didactique des langues" (p. 121) dans le sens d'une sociodidactique et d'une "écodidactique" attentive à tous les paramètres du contexte. À Madagascar le français est en concurrence avec le malgache: Monique RAKOTOANOSY ("Appropriation du français: problématiques et perspectives à Madagascar", pp. 125-135) réfléchit sur la didactique des langues dans trois sites ruraux de la région d'Analamanga. Le titre de l'article de Raharinirina RABAOVOLOLONA est très expressif: "Des pratiques et perspectives du français par l'étudiant entrant à une interrogation sur la pédagogie du multilinguisme dans les universités de l'Océan Indien" (pp. 137-145); son projet aboutira à la création d'une assistance linguistique en ligne. Les quatre dernières communications détaillent de plusieurs points de vue la situation éducative à Maurice et plus particulièrement la question de l'introduction du créole à l'école, primaire dans le cas de A. Mooznah AULLEAR-OWADALLY ("Teaching literacy in French and English in Std 1 in Mauritius: using the same approach or not", pp. 189-201), secondaire pour Daniëlla POLICE-MICHEL ("Pour un partenariat cohérent français/anglais/créole dans le cursus du secondaire à Maurice", pp. 203-221); alors que Arnaud CARPOORAN ("Diglossie et pédagogie convergente à Maurice: une cohabitation difficile?", pp. 147-161) et D. Vian BALLGOBIN ("Langues maternelles, politique éducative et curriculum", pp. 163-188) adoptent une approche plus sociolinguistique qui envisage la grande complexité de la situation diglossique.

Irene FINOTTI